



#### Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie :

Tous les matins  
du lundi au jeudi  
de 8h30 à 12h.

Le vendredi de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h15

Tél : 02.98.68.53.65.

Fax : 02.98.68.56.55.

Mail :

[mairie.plougar@wanadoo.fr](mailto:mairie.plougar@wanadoo.fr)

Site internet :

[www.plougar.fr](http://www.plougar.fr)

#### En cas de besoin, vous pouvez contacter :

Madame MINGAM Marie-Françoise : 06.10.81.25.69

Monsieur HERRY Pascal :  
06.59.53.64.48.

Monsieur LE BORGNE  
Laurent : 06.60.54.70.04.

Monsieur LE NAN  
Dominique :  
02.98.68.57.62.

#### Numéros utiles :



Déchetterie de Bodilis :

02.98.68.99.99.

Déchetterie de  
Plougourvest :  
02.98.29.59.14.

Médecin de garde : 15

Pharmacie de garde : 3237

Pompiers :

18 – portable 112

Gendarmerie : 17

#### NOUVEL ADJOINT TECHNIQUE

Depuis le 2 avril, Ludovic CHENTIL, 30 ans, a rejoint le personnel communal. Il habite Vezén Doulet et vit en couple. Il travaillait précédemment chez Nicolas T.P. à Plounéventer. Il aura en charge l'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments sur la commune. Merci de lui réserver le meilleur accueil. Pour toute demande d'intervention, comme auparavant, s'adresser à la mairie.



#### BIBLIOTHEQUE

##### Matinée jeux de société à la bibliothèque de Plougar.



En janvier dernier la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau a reçu deux jeux de société ayant pour thème la réduction des déchets : Mini-courses et le Pont Infernal, spécialement conçus et inédits pour l'incitation au tri sélectif. L'ambassadrice de tri de la CCPL, Coralie Berthou a animé,

ce lundi 22 avril, une matinée avec ces jeux dans la bibliothèque de Plougar nouvellement refaite. Ainsi les enfants ont pu découvrir les alternatives à la déchèterie et la façon de réduire ses déchets dès le moment des achats de façon ludique.

#### Horaires d'ouverture :

- ✚ Le mercredi de 17h30 à 18h45
- ✚ Le jeudi de 16h30 à 17h45
- ✚ Le samedi de 10h à 11h30

Les beaux jours arrivent... et avec eux, **quelques nouveautés à découvrir à la bibliothèque.** Quelques classiques parmi de célèbres auteurs : Harlan Coben, Marcela Lacub, Guillaume Musso, Marc Lévy, Fifty Shades E.L. James, et aussi Danielle Steel, Christian Signol, Elisabeth George... Nous avons aussi mis en place, pour essayer des périodiques, tels que « Géo Ado » et « Ca m'intéresse » ou encore des livres audios. N'hésitez pas à venir nous rendre une petite visite ! A très bientôt.

## RECENSEMENT DES JEUNES

En application du décret n° 2002-446 du 29 mars 2002, les Françaises et les Français nés entre le **1<sup>er</sup> avril 1997 et le 31 juin 1997** sont tenus de se faire recenser **avant le 15 juillet 2013, dès qu'ils ont 16 ans. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.**

Cette démarche est obligatoire. Un récépissé de recensement sera remis à chacun, ouvrant droit à l'inscription à plusieurs examens et à la conduite accompagnée.



### BODILIS PLOUGAR FOOTBALL CLUB

Vous trouverez toutes les informations concernant le foot sur le site du club : [www.bodilisplougarfc.com](http://www.bodilisplougarfc.com)

### BODILIS PLOUGAR HANDBALL CLUB

Site du Hand : [www.pbhb29.com](http://www.pbhb29.com), vous y trouverez toutes les infos du Hand



### ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG DU PAYS DE LANDI

Collecte de sang à l'espace des capucins de Landivisiau de 8h à 12h30 :



Les 3, 4, et 5  
Juin 2013.

## ECOLE

**Rentrée 2013/2014** : le directeur se tient à la disposition des familles souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) pour la rentrée prochaine. Prendre contact au 06.88.92.35.21.

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni jeudi 28 mars sous la présidence de Mme Marie-France Mingam, Maire et en présence de M. Gilles Kermorgant, trésorier. Les questions suivantes ont été examinées et approuvées à l'unanimité :

- **Subvention 2013** : versement d'un 2<sup>ème</sup> acompte de 1 400 € à l'ALSH de Bodilis Plougar Plougourvest.
- Il est décidé par l'ensemble des membres du Conseil d'amortir sur l'exercice 2013 la totalité de l'assainissement semi-collectif réalisé place d'Armorique en 2006 pour un montant de : 24 611.29 €.

### • Comptes administratifs 2012

- Budget commune : excédent de fonctionnement de 182 145.83 € et excédent d'investissement de 19 774.45 €, soit un excédent global de 201 920.28 €. Ces résultats 2012 seront reportés au budget investissement de 2013.
- Budget Hameau des Bruyères : déficit d'investissement de 92 920.48 € et excédent de fonctionnement de 112 096.92 €, soit un excédent global de 19 176.44 € sur l'exercice écoulé.
- Budget Hameau de la Vallée : équilibré en section de fonctionnement à 1 043.92 €.

### • Budgets primitifs 2013

- Budget commune : équilibré en fonctionnement à hauteur de 479 323 € et en investissement à hauteur de 480 917 €. Les principaux investissements retenus pour l'année 2013 sont l'effacement de réseaux de la rue de Penkéar, le ravalement de l'église et la réalisation d'un espace multisports.
- Budget Hameau des Bruyères : équilibré en section de fonctionnement à 251 296 € et en section d'investissement à 174 121 €.
- Budget Hameau de la Vallée : équilibré en section de fonctionnement à 2260 € et pas d'investissement pour 2013, ce budget pouvant être clôturé à l'issue de cet exercice.

Ces différents Budgets primitifs 2013 ont été votés à l'unanimité.

### • CCAS

Suite à la réunion du Conseil Municipal, les membres du C.C.A.S. se sont réunis pour approuver le compte de gestion et le compte administratif 2012 et voter le budget primitif 2013.

**ASSOCIATION LOCALE ADMR  
SAINT VOUGAY ET SA  
REGION**

3, route de Plouescat – 29440  
Saint-Vougay.  
Tél : 02.98.29.58.73.  
[saintvougay@admr29.org](mailto:saintvougay@admr29.org)

**Le secrétariat est ouvert :**

Le lundi de 8h30 à 12h  
Le mardi de 13h30 à 17h30  
Le mercredi de 8h30 à 12h  
Le jeudi de 13h30 à 17h30  
Le vendredi de 13h30 à 16h30

**En cas d'urgence :**

Mme Monique BRAMOULLE  
Présidente : 06.13.70.87.44. ;  
Mme Armelle PRIGENT  
Secrétaire 02.98.69.95.55. ;  
Mme Denise HERRY :  
02.98.68.55.93.

**SYNDICAT MIXTE DU LEON-  
SCOT/PLH**

Les permanences « habitat » sur  
le territoire du Léon :

**Permanences OPAH :**

Information et assistance pour  
les subventions en faveur de  
l'amélioration de l'habitat.

**Permanences HEOL :**

Conseil technique sur les  
économies d'énergie.

**Permanences ADIL :** Réponses  
aux questions juridiques,  
financières et fiscales dans le  
domaine du logement.

**Bourse aux logements :** pour  
trouver un logement à louer ou  
proposer une offre de location.

Renseignements au Syndicat  
Mixte du Léon (SCOT/PLH) – 8  
rue de la mairie à Plouescat  
Tél : 02.98.61.91.51.,  
Mail : [syndicat-mixte-  
leon@orange.fr](mailto:syndicat-mixte-leon@orange.fr)

Accueil  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h  
et de 13h30 à 17h30



**PRET DE MATERIEL**

Nous vous rappelons que toute réservation de matériel doit être faite  
en mairie. Tarifs : 2 € la table et 0.35 € la chaise.

**ETAT CIVIL**

**Décès**

- Sébastien TIERCELET, 33 ans, 8 hameau de la Vallée
- Auguste GUILLERM, 96 ans, Pont-Paol.

**URBANISME / DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

- Pour la construction d'une véranda, Jean-Luc GUENGANT, Traon.
- Pour l'extension d'un bâtiment de stockage agricole, AGRI  
BRETAGNE, Tronjoly.
- Pour la construction d'une unité de méthanisation, EARL PICART,  
Bot Fao.

**ENSEMBLE PAROISSIAL BERVEN-LAMBADER**

**Horaires des messes:**

Les plannings des messes d'enfants (première eucharistie et profession  
de foi) ont été fixés depuis 10 mois. Le changement de planning est  
venu plus tard. Pour éviter de dérouter les familles qui ont fait leur  
prévision longtemps à l'avance, nous avons gardé les mêmes dates et  
lieux pour ces fêtes.

**C'est pour cette raison, qu'il y a des changements par  
rapport à l'ordre des messes en mai, juin et juillet.**



- o **Samedi 4 mai** : 18h à Plouzévéde.
- o **Dimanche 5 mai** : 10h45 à Plougar (1<sup>ère</sup> eucharistie)
- o **Jeudi 9 mai** : Ascension, 10h45 à Trézilidé (Pardon)
- o **Samedi 11 mai** : 18h à Plouzévéde.
- o **Dimanche 12 mai** : 10h45 à Plouvorn (1<sup>ère</sup> eucharistie)
- o **Samedi 18 mai** : 18h à Plouzévéde.
- o **Dimanche 19 mai** : 10h45 à Plouvorn (Pardon de Lambader,  
messe à Lambader)
- o **Samedi 25 mai** : 18h à Plouzévéde
- o **Dimanche 26 mai** : 10h45 à Saint-Vougay
- o **Samedi 1<sup>er</sup> juin** : 18h à Plouzévéde.
- o **Dimanche 2 juin** : 10h45 à Plouvorn
- o **Samedi 8 juin** : 18h à Plouzévéde
- o **Dimanche 9 juin** : 10h45 à Plougar (Accueil Profession de foi)
- o **Le pardon aura lieu le dimanche 7 juillet à Plougar, à 10h45.**

**Relais Paroissiaux :**

- Mme Jeanne PINVIDIC : 02.98.68.50.47.
- Mme Yvonne EDERN : 02.98.68.53.96.
- Mme Paulette MOYSAN : 02.98.68.52.74.
- Mme Anne-Marie SALMAS : 02.98.68.54.28.

## RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES



### Dates de permanences pour le mois de mai 2013

**A Bodilis**, en Mairie :  
le jeudi 23 (9h à 12h)

**A Plougourvest**, en Mairie :  
le mercredi 22 (de 9h à 12h)

**A Plouzévéde**, en mairie, le  
jeudi 30 (de 9h à 12h)

**A Landivisiau :**

du lundi au vendredi (de 9h à  
12h30 et de 13h30 à 17h),  
permanences de soirée tous les  
mercredis (de 17h à 20h sur  
RDV), permanences de midi  
les 3 premiers vendredis du  
mois (de 12h30 à 13h30)

### Temps d'éveil :

à **Landivisiau** le vendredi 31, à  
**Bodilis** le lundi 6 à 10h30  
(maison pour tous), à  
**Plouvorn** le mardi 21, à  
**Plouzévéde** le vendredi 17

Cette année le Relais innove  
en vous proposant une  
« **Rando-Poussette** » !

C'est bien installés dans la  
poussette ou bien chaussés  
pour les autres que nous vous  
invitons à participer à un  
moment de détente et de  
découverte : **le mercredi 29  
mai, à 10h, au plan d'eau de  
Plouvorn.**

Merci de vous inscrire auprès  
des animatrices du Relais.

**Relais parents assistant(e)s  
maternel(le)s,**

**5 rue des Capucins,  
29400 LANDIVISIAU,  
Tél : 02.98.24.97.15.,**

**Mail : rpam.paysdelandivisiau  
@gmail.com**



## RANDO GWIKAR

Entretien de printemps : nous invitons les volontaires pour les travaux d'entretien sur les chemins de randonnées, les **samedis 25 mai et 1<sup>er</sup> juin à 14h**, RV au bas du bourg.

## CLUB DES AINES

- **Lundi 6 mai** : Jeu « Le Savez-Vous » départemental à Loperhet, et qualification de Pétanque à Saint-Derrien
- **Mardi 14 mai** : Jeu « Le Savez-Vous » à Lampaul-Guimiliau
- **Mardi 21 mai** : Cantonale de Plouescat à Tréfleze
- **Mercredi 29 mai** : Finale départementale de Pétanque à Ploudaniel
- **Mercredi 5 juin** : Cantonale de Landivisiau à Bodilis
- **Jeudi 6 juin** : Journée de détente et amitié à Gouesnou



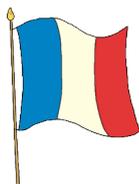
## COMITE D'ANIMATION

**La fête de la Saint-Jean est prévue le samedi 29 juin.** Elle est organisée conjointement avec l'association des parents d'élèves de l'école, comme l'an passé.

Au programme : tournoi de pétanque, jeux pour les enfants, représentation musicale, cochon grillé et Tan Tad ainsi que plusieurs groupes musicaux pendant les festivités.

Toutes les précisions figureront dans le bulletin communal du mois de juin.

## ANCIENS COMBATTANTS



Le 8 Mai, **commémoration de la victoire de 1945.** A 11h, rassemblement dans la cour de la mairie, dépôt d'une gerbe au monument, et appel des morts.

Un vin d'honneur sera servi à la salle communale à l'issue de la cérémonie. Les conjointes et veuves, ainsi que la population, sont cordialement invitées.

Pour le banquet, s'inscrire pour le 3 mai au 02.98.68.52.16 ou au 02.98.68.53.75.

## TOURNOI DES FAMILLES

Comme chaque année, le Bodilis-Plougar FC a le plaisir de vous annoncer que son Tournoi des familles, aura lieu **le 08 mai 2013.**

Le tournoi débutera à 9h, par poule. Le nombre d'équipes sera limité à 48. Les équipes non qualifiées dans les poules seront engagées en consolante. La formation à présenter est de 6 joueurs et 2 remplaçants, 1 étranger à la famille est admis, mais tous les participants, se doivent d'avoir un lien de parenté au capitaine.



## CCPL

### Collecte des déchets électriques et électroniques

La CCPL engagée au côté d'Eco-système a collecté en 2012, 26156 appareils (réfrigérateur, téléphone, écrans, ordinateur.).

Ceci équivaut à une production par habitants de 7.8kg / hab pour l'année.

Ces déchets apportés dans les 3 déchèteries du territoire par les habitants de la Communauté de Communes sont acheminés vers des sites de traitement pour y être dépollués et recyclés. Le traitement de ces déchets permet d'obtenir des matières premières secondaires (ferraille, métaux non ferreux, plastique, verre...) et contribue ainsi à l'économie des ressources naturelles.

La CCPL félicite les usagers et continue d'encourager leurs efforts en faveur de l'environnement afin de faciliter et garantir le recyclage des appareils.

Pour les appareils qui fonctionnent encore vous pouvez choisir la solution du don ou de l'échange, vous trouverez toutes les adresses pour déposer vos appareils sur le site d'éco-système : [www.eco-systemes.fr](http://www.eco-systemes.fr).



## LANCEMENT DU PROJET DE TERRITOIRE DE L'HORN-GUILLEC DANS LE CADRE DU PLAN DE LUTTE CONTRE LES ALGUES VERTES

En accord avec le projet et élaboré par le Syndicat Mixte de l'Horn et les représentants de la profession agricole, le projet de territoire de l'Horn-Guillec entre dans sa phase opérationnelle.

**L'ensemble des agriculteurs du territoire sont conviés à des réunions d'informations à 20h30 les :**

- 28 mai : réunion à la SICA.
- 30 mai : réunion à l'espace Jacques de Menou de Plouvorn.
- 4 juin : réunion à la salle Ker Heol de Trézilidé.
- 6 juin : réunion à la salle de Goariven de Plougoulm.

### Informations diverses :

- **A louer, maison** dans le bourg. RDC : entrée, WC, cuisine, salon. Etage : 2 chambres, salle de bain. Garage de 36 m<sup>2</sup> et petit jardin. Chauffage électrique. Libre au 1<sup>er</sup> juin. S'adresser en mairie aux heures d'ouverture, tél : 02.98.68.53.65.

- **Quête nationale de la Croix-Rouge Française du 1<sup>er</sup> au 9 juin 2013.**

A l'occasion de ces journées nationales, les bénévoles seront présents dans les grandes surfaces de Landerneau, Landivisiau, Plouescat et vous pouvez également transmettre vos dons par courrier en l'adressant à l'Unité Locale de Landerneau (Allée des Haras – 29800 LANDERNEAU). Les donateurs recevront un reçu fiscal sous un mois.

Contact : Sébastien POLARD 06-75-52-23-27 ;

Mail : [sebastien.polard@croix-rouge.fr](mailto:sebastien.polard@croix-rouge.fr)



- **Les détecteurs autonomes avertisseurs de fumée**

Le décret concernant l'installation de détecteurs de fumée dans tous les lieux d'habitation a été publié au Journal officiel du 11 janvier 2011 à la suite de la loi du 9 mars 2010 visant à rendre obligatoire l'installation de détecteurs de fumée dans tous les lieux d'habitation.

Tout lieu d'habitation devra en effet être équipé d'au moins un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF) **au plus tard le 8 mars 2015**. **L'installation du détecteur de fumée est du ressort de l'occupant de chaque logement.**

En ce qui concerne les locations saisonnières ou les locations en meublées, l'installation du détecteur est de la responsabilité du propriétaire.

Un arrêté publié au Journal officiel du jeudi 14 mars 2013 précise les exigences auxquelles doivent répondre les détecteurs de fumée normalisés installés dans chaque logement, les conditions de leur installation, de leur entretien et de leur fonctionnement. Il détaille également le modèle **d'attestation que l'occupant du logement doit obligatoirement fournir à son assureur**. L'arrêté précise enfin qu'il est interdit d'installer des détecteurs de fumée dans les parties communes des immeubles collectifs d'habitation.

